

# INFORMATIONS

*comité régional midi-pyrénées*

**cgt**

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX

## Sommaire

**SPECIAL  
C E S R**

**NOVEMBRE**

**1984**

**N° 45**





# UN ENJEU A LA FOIS SIMPLE ET DE TAILLE

## EDITORIAL

Le document d'orientation de notre dernière Conférence Régionale affirmait : "que la Région n'est ni l'addition de départements, ni un morcellement de l'unité nationale. Elle constitue un terrain d'interaction et de lutte des salariés; pour la défense de leurs revendications, le développement industriel, le produire Français, la coopération entre entreprises et la reconstitution du tissu économique local et régional".

De part la décentralisation, les compétences de la Région en matière économique, sociale et culturelle se sont étendues. Elle oriente la planification régionale, est compétente sur les grandes questions économiques, de formation...

L'enjeu est donc à la fois simple et de taille :

Est-il possible de donner à notre économie régionale, son industrie, ses services publics, un développement qui aille dans le sens de la croissance et de la satisfaction des besoins sociaux, ou bien dans la Région va-t-elle servir de relais pour une politique de gestion de la crise ?

On le voit bien, l'activité syndicale quotidienne est bel et bien au coeur de cette question et nous ne sommes pas démunis d'outils pour investir ce nouveau champ d'intervention.

Douze représentants de la C.G.T. au lieu de 4 précédemment siègent au CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL (CESR), qui est l'assemblée consultative du CONSEIL REGIONAL DE MIDI-PYRENEES.

Le C.E.S.R. est un lieu d'affrontement de classe et notre attitude y est dictée par la volonté d'être des portes-paroles des intérêts régionaux des salariés.

L'exemple de CARMAUX, où grâce à la C.G.T., le CONSEIL REGIONAL s'est prononcé sur le maintien de l'exploitation de la mine, illustre que nos propositions concernant la vie régionale peuvent être entendues à la condition qu'elles recueillent le soutien et la pression de masse des salariés, face à un CONSEIL REGIONAL parfois sensible aux pressions du patronat.

Renforcer, améliorer la qualité des luttes, cette liaison syndicat, représentants C.G.T. au C.E.S.R., est un élément qu'il convient de mieux prendre en compte dans nos organisations, pour mieux être à la hauteur des enjeux.

Pour y aider, pour mieux appréhender cette réalité, nous publions ce que l'on pourrait appeler " C .E.S.R. : MODE D'EMPLOI POUR L'ACTION".

Sa vocation: un outil . Son but limité et précis: aider à ce que les régions deviennent un lieu privilégié pour l'intervention massive des travailleurs.

C'est donc pour tenter de répondre à cette phase nouvelle de l'activité syndicale régionale que nos camarades du C.E.S.R. l'ont conçu.

Souhaitons qu'il soit bien accueilli et utilisé par vous toutes et tous.

François CANEZIN  
Secrétaire Régional.

**IL FAUT DES PLANS  
DE FORMATION POUR  
ÉLEVER LA QUALIFICATION  
DE TOUS**



**ET FAIRE FACE  
AUX MUTATIONS  
TECHNOLOGIQUES**

# UN COMITE ECONOMIQUE SOCIAL REGIONAL QU'EST-CE QUE C'EST ?

(RAPPEL)

## UN ORGANISME CONSULTATIF

° dont le rôle est de donner un avis au Conseil Régional ("Parlement" et "Gouvernement" Régional) .

° A la demande du Conseil Régional, il est sollicité obligatoirement sur :

- le budget régional (grandes orientations)
- le plan régional.

° de sa propre initiative, il veut exprimer un avis sur toutes les questions économiques et sociales intéressant la Région (droit d'auto-saisine)

(textes légaux: loi du 2 MARS 82 sur les Régions - décret du II.10.82 sur la composition et le fonctionnement des C.E.S.R.).

## COMPOSITION

Se retrouvent au C.E.S.R., toutes les "forces socio-économiques" de la Région: c'est une assemblée des "socio-professionnels" comme ses membres aiment à se désigner (nommés pour 6 ans).

Pratiquement, il est composé de 4 collèges.

- |   |      |
|---|------|
| 1 - Les "entreprises et activités professionnelles non salariées": le patronat  | 35 % |
| 2 - Les syndicats de salariés   | 35 % |
| 3 - Vie collective : association et organismes divers, économiques, (coopératives, consommateurs), sociaux (mutuelles, sécu), culturels (universités, maisons de jeunes) etc..etc.. | 25 % |
| 4 - personnalités qualifiées nommées par le Gouvernement.   |      |

## POUR MIDI-PYRENEES 96 MEMBRES

- COLLEGE ENTREPRISES 34
- COLLEGE SALARIES 34 (CGT:12, CFDT:7, FO:7, CFTC:3, CGC:3, FEN:2)
- VIE COLLECTIVE: 24
- PERSONNALITES QUALIFIEES: 4, (MM. MADAULE, actuel Président, J.B.DOUMENG, du secteur agricole, AUDIGE, de la CRA, DOUET de la Mutualité).

## ↳ ORGANISATION

Le C.E.S.R. est piloté par un Président élu en son sein par l'Assemblée (sur toute la France, seulement 3 Présidents sont du Collège Salariés, aucun de la C.G.T.!). Le Président a un rôle important: il est ou se comporte, en effet, pratiquement comme le "porte-parole" des socio-économiques, il convoque et organise les réunions, il dispose des moyens mis à la disposition du C.E.S.R.

- Le Président est secondé par un bureau élu  
(en MIDI-PYRENEES 6 salariés, 6 patrons, 4 vies collectives, 4 personnes qualifiées).

- Le C.E.S.R. se réunit en plénière 1 fois par trimestre au plus.

- Il travaille dans l'intervalle en commission. En MIDI-PYRENEES ces commissions sont au nombre de 8. (voire ci-après).

## ↳ PLACE DE LA C.G.T.

L'augmentation (par rapport à la situation ancienne) de la place des salariés dans l'Assemblée et une prise en compte (très modulée!) de la représentativité respective des organisations, font que la C.G.T. a vu son poids au C.E.S.R. sensiblement augmenté.

Avec 12 membres, le Groupe C.G.T. est le plus important du C.E.S. Il représente 13 % de l'Assemblée, 35 % des salariés, c'est mieux! C'est encore insuffisant.

Au bureau, une sévère bataille, nous a permis d'obtenir 2 sièges.

La C.G.T. a également une présidence et une vice-présidence de commissions importantes

## ↳ LE GROUPE C.G.T.

Président du Groupe: Roland PERILLAT, U.D. 3I - INSA

Louis BERGE, U.D. 3I - PTT CHEQUES

Maurice BIARD, U.D. 3I - SNIAS

Michel BLONDEL, U.D. 3I - Syndicat CONSTRUCTION

Hélène BRUN, U.D. 3I - CNRS

Claude BURRE-ESPAGNOU, U.D.65, ALSTHOM ATLANTIQUE

Jean DUCHENE, U.D.3I, Syndicat CHEMINOTS

Roger LOUBET, U.D.3I, VERRERIE OUVRIERE ALBI

Monique MEDALE, U.D. 3I, TRESORERIE GENERALE

Guy RUMEAU, U.D. 09, C 3F(ex CREUSOT LOTRE)

Jean GALY, U.D.3I - SECTEUR ECONOMIQUE.

## ↳ LES COMMISSIONS (et répartition des tâches dans le Groupe C.G.T.)

Membres du Bureau

Roland PERILLAT, Président du Groupe.

Hélène BRUN

**35 HEURES POUR VIVRE...  
TOUT SIMPLEMENT**

POUR  
MOINS  
DE  
CHÔMAGE  
ET  
PLUS  
D'EMPLOIS  
IL FAUT  
↓  
UN  
BON  
POUVOIR  
D'ACHAT

1. COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
(Espace Urbain et Rural, communications, transport, environnement)  
J. DUCHENE. M. BLONDEL. G. RUMEAU.
2. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES  
(Recherche, Energie)  
CL. BURRE-ESPAGNOU. M. BIARD
3. ECONOMIE RURALE  
(Agriculture)  
G. RUMEAU. CL. BURRE-ESPAGNOU. R. PERILLAT
4. AFFAIRES CULTURELLES  
(Information, tourisme, loisirs)  
M. MEDALE. H. BRUN. J. DUCHENE
5. EDUCATION. FORMATION PERMANENTE,  
(emploi, jeunesse et sport)  
R. PERILLAT.
6. AFFAIRES SOCIALES  
(santé - logement)  
M. BLONDEL. L. BERGE. H. BRUN
7. FINANCEMENT  
R. LOUBET (président de la Commission) M. BIARD.
8. PLAN  
L. BERGE (Vice-Président de la Commission) R. LOUBET.  
M. MEDALE.

## ✂ IMPORTANCE DU C.E.S.R.

Le C.E.S.R. est un lieu où peuvent se discuter et "s'élaborer", à partir des réalités régionales et des besoins, un diagnostic, des propositions, des choix en matière de développement économique régional, d'emploi, de planification.

L'importance des C.E.S. doit s'apprécier également dans le cadre d'un rôle accru de la région qui a, avec la décentralisation:

- ° plus de pouvoirs,
- ° plus d'autonomie,
- ° plus de moyens.

Pour la C.G.T., il faut que dans les C.E.S.R. les travailleurs puissent faire entendre leur voix, expriment leurs aspirations et leurs revendications. C'est un des lieux actuels de notre combat.

## ✂ CONCLUSION

Bien entendu, que les C.E.S.R. jouent à fond le rôle qui doit être le leur dans ce combat, ne va pas de soi.

Cela dépend de la capacité de nos organisations à utiliser au maximum l'outil démocratique que peut devenir l'Institution régionale dans le cadre nouveau de la décentralisation et à promouvoir dans ce cadre, l'intervention et la lutte des travailleurs et des populations.

Que pouvons-nous faire pour y parvenir ?

C'est ce que se propose de creuser l'article suivant.

## ILS NOUS DISENT MODERNISATION...



## NOUS DISONS MODERNISATION...

- Ça peut se résumer ainsi
  - Modernisation → mutations technologiques → abandon de productions → suppressions d'emplois
- Le progrès technique aurait sa rançon sociale
- Ce serait inéluctable et d'autant plus nécessaire que la France a pris du retard
- 'Le redéploiement il y a longtemps que le Japon le vit Et les Américains ont créé en dix-huit mois quatre millions d'emplois

Des emplois adaptés à un monde nouveau Fiterman, lui, au même moment embauchait à la SNCF Claude Quin à la RATP et les charbonnages à Carmaux des mineurs de fond' (Le Point numéro du 30 juillet 1984)

- Rien ne nous garantit d'ailleurs le futur

Dans ce même article du 30 juillet 1984, 'Le Point' laisse entendre que même dans les industries de pointe, des mésaventures (sic !) nous attendent et de citer le nucléaire, les télécommunications les services informatiques la productique (automatismes, robots etc )

- Mais ça sera payant un jour ou l'autre !!!

60 % des profits de 1983 n'ont pas été réinvestis et ont été détournés vers des opérations financières : 550 milliards contre 120 milliards d'investissements industriels !

En 10 ans, les actionnaires ont retiré 2 fois plus d'argent qu'ils n'en ont mis dans l'industrie.

La fortune des 110 000 familles concernées par l'impôt sur les grandes fortunes se monte à 1 500 milliards (immeubles et placements financiers) qui représentent environ au rythme actuel 12 années d'investissements dans l'industrie.

- **Changer le nom d'une recette n'a jamais changé le goût d'un plat.**

Hier ça ne s'appelait pas modernisation et pourtant, le résultat était le même abandon de production, chômage, gâchis financiers.

Les résultats, on connaît

Un appareil productif mutilé, qui n'est plus adapté aux besoins de notre époque, ne répondant pas aux exigences de compétitivité

Et sans les luttes des travailleurs, ce serait pire !

- **Moderniser, oui. Liquider, non !**

**C'est vrai**, des mutations sont nécessaires

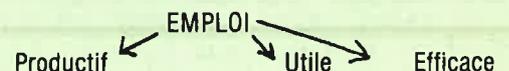
- pour tenir compte de l'évolution des techniques
- pour construire un monde industriel nouveau.
- pour assurer un travail meilleur, plus responsable la démocratie à l'entreprise, une vie hors de l'entreprise plus agréable

**C'est vrai**, ce mouvement forcément long de modernisation transformera les productions et les façons de produire Il faudra s'adapter, se former, changer de profession et peut-être d'entreprise

**Mais c'est faux** de conjuguer mutations avec repli industriel abandon d'activités humaines. Nous n'aurons pas le progrès si l'industrie met les voiles !

- **NOTRE DÉMARCHÉ :**

- L'emploi comme objectif et comme moyen
  - ↳ besoin pour la croissance
  - ↳ donnée sociale et économique



- = condition du progrès social et économique,
- = condition pour la réduction du chômage,
- = stimulant pour les productions et débouchés.

• Cela amène dans l'entreprise à mettre sur pied un véritable plan de travail.

— Exiger tous les éléments pour la discussion et l'information des salariés

— Évaluer les productions utiles, leurs débouchés

Quelles mutations technologiques à mettre en œuvre, quels emplois à créer, quelles formations nécessaires, d'où, quelles qualifications et quels salaires ?...

# DU CESR AL'ENTREPRISE... LE ROLE DE LA CGT

Deux ans d'existence des nouveaux CES régionaux, ont vu les premières applications de la décentralisation, de la planification régionale, l'élaboration et la mise en route du 9ème Plan, cela nous amène à examiner le rôle de la C.G.T., de ses militants, à ce niveau régional. Ceci pour tendre à améliorer, à compléter, rendre plus efficace l'action de la C.G.T. dès l'entreprise, le syndicat jusqu'aux instances officielles, le C.E.S.R. et le CONSEIL REGIONAL en passant par les U.L. et les U.D.

Avec la loi sur la décentralisation, la Région a au travers du CONSEIL REGIONAL, un véritable pouvoir sur des éléments essentiels à la vie sociale et économique. Ses compétences principales, l'emploi, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, l'éducation, etc... Autant de secteurs décisifs et vitaux pour les travailleurs.

Avec la loi sur la planification, on l'a vu dans l'élaboration des Plans, régional, le 9ème et les contrats Etat-Région, la Région discute et décide des grands choix industriels, de recherche, d'énergie, des filières, du soutien (ou de l'abandon) des industries spécifiques ou traditionnelles de son territoire. Et surtout le CONSEIL REGIONAL dirige les moyens financiers de ses choix industriels et d'emploi.

La Région est aussi collecteur d'impôts directs et indirects, contracteuse d'emprunts, pour se doter des moyens financiers à utiliser dans le sens (bon ou mauvais) de ses décisions politiques.

Ces rappels pour bien situer l'importance de l'intervention des travailleurs, de la C.G.T. (et pas seulement des 12 membres du C.E.S.R.)

- ✱ pour une bonne utilisation, un bon contrôle des fonds,
- ✱ pour une politique industrielle et sociale,
- ✱ pour peser dans le sens d'une issue à la crise,
- ✱ pour la création réelle d'emplois efficaces,
- ✱ pour y faire entendre l'action des travailleurs, expression de leurs besoins.

Aujourd'hui, dans sa forme spécifique, la Région est un niveau réel de la lutte de classes, si cette notion nous échappait, les structures que développent et animent nos adversaires de classe, le patronat au travers des chambres patronales, de commerces, de créations, sur la Région, nous le rappellerait.

Plusieurs articles de ce bulletin décrivent l'action de la C.G.T. dans la Région MIDI-PYRENEES, notamment au C.E.S.R., dans les débats sur les budgets, les plans, l'emploi et le développement industriel, la formation. Les résultats acquis n'y sont pas négligeables. Ils sont à la mesure de la mobilisation que la C.G.T. a pu réaliser à l'échelon régional.

Il en sera de même pour la valeur des analyses, des critiques, des propositions des membres C.G.T. au C.E.S., qui ne peuvent avoir de qualité qu'issues des entreprises, des syndicats, des travailleurs si possible.

Les limites constatées sont généralement dûes au manque de liaison, d'information entre les syndicats et les membres du C.E.S.

Des exemples démontrent que chaque fois que la pression est venue au niveau régional, sur des propositions faites par la base (ou prise en compte), les dossiers ont favorablement évolués (PUK en ARIEGE, le Plan textile, les Plans énergétiques etc...) Les possibilités existent, il nous faut réfléchir à une activité des membres C.G.T. du C.E.S vers les entreprises, avec les UD et les UL ... et vice-versa!

Dans l'information économique d'abord: Le CES est source d'informations, descendantes surtout, statistiques, situation et orientation des tissus industriels, des bilans de l'emploi, des salaires (moyennes), de l'épargne, des niveaux et orientations de la formation professionnelle, des investissements en matière de santé, de recherche, d'éducation, les aides aux entreprises pour la création d'emploi(?), la fiscalité décentralisée etc...

Comme on le comprend, ces informations servent à peu de choses si elles ne sont pas connues et utilisées par les intéressés, les salariés et leurs représentants, directement à la base, à l'entreprise, dans la localité.

Ces informations, il faut les confronter aux réalités de la vie des travailleurs, à leurs besoins, elles doivent être complétées par l'information recueillie à l'entreprise, dans la branche, par les analyses des syndicats CGT, de la réflexion des UL et UD.

Pour la C.G.T. et dans la C.G.T., elles doivent devenir ascendantes, remonter jusqu'au pouvoir politique (régional et national), par l'instance qu'est le C.E.S.R. Le C.E.S.R. est localement, le seul conseil où il y a représentation officielle des Organisations Syndicales.

Sans entamer nos moyens de lutte pour la satisfaction de nos revendications, l'économie doit être liée, s'imbriquer, scutenir nos luttes. D'où la nécessité d'une prise en compte de ces problèmes à tous niveaux.

Dans cet objectif, nous pensons qu'il faut en particulier structurer une commission économique au niveau de la Région, avec des membres du C.E.S., mais aussi une participation active des UD et UL, des branches d'industrie, sous le contrôle du COMITE REGIONAL CGT.

La Région est un espace proche des salariés où l'affrontement des classes peut avoir des résultats visibles, où les interventions peuvent être aussi directes qu'à l'entreprise, où l'opinion publique est plus mobilisable. C'est un cadre important pour une stratégie d'issue à la crise, par une meilleure mobilisation pour s'opposer à la casse, pour appuyer la recherche de financement locaux pour la création d'emplois.

**TRAVAIL<sup>A</sup>  
SALAIRE égal**

Dans ce domaine, le suivi des Plans et Contrats de Plan, des aides financières, sera favorisé si l'on peut s'appuyer sur une C.G.T. au coeur des problèmes économiques dans les boîtes.

Le problème n'est pas de savoir s'il faut ou non "faire de l'économie", elle s'impose à nous et aux salariés, plutôt savoir comment on va se servir de l'économie pour améliorer le sort des populations de MIDI-PYRENEES.

La Région peut-être un niveau de cohérence économique, sociale et industrielle, où peuvent se concrétiser les nouveaux critères de gestion, en s'appuyant sur les réalités et la volonté des travailleurs.

C'est à toute la C.G.T., de saisir cette possibilité, en utilisant au mieux les droits dans le CE et entreprises, les droits syndicaux, ceux des élus et des travailleurs, dans ce sens.

## LA TECHNIQUE PROGRESSE



POUR CREER DES EMPLOIS  
L'ESSENTIEL C'EST  
UN BON POUVOIR  
D'ACHAT!

NOMS - ADRESSES - TELEPHONE DES CAMARADES SIEGEANT AU C.E.S.R.

---

- \* PERILLAT Roland, 42, rue des Hirondelles 31520 RAMONVILLE ST AGNE  
(INSA) TEL.TRAVAIL 55.98.49
- \* BERGE Louis, Las Costos 31170 TOURNEFEUILLE - TEL.TRAVAIL 62.II.37  
P.I3-I4 (PTT)
- \* BIARD Maurice, 26 Avenue des Mazades 31200 TOULOUSE - TEL.TRAVAIL  
(SNIAS) 49.II.22 P.344-59
- \* BLONDEL Michel, 20 Cheminement le Tintoret ap 479 - 31100 TOULOUSE  
SYNDICAT CONSTRUCT)TEL. 21.50.32
- \* BRUN Hélène, 9 rue Cance, 31 000 TOULOUSE TEL TRAV.49.60.80 p.42 (CNRS)
- \* BURRE-ESPAGNOU Claude, 45 rue de l'Eglantine 65800 AUREILHAN  
(ALSTHOM-)TEL TRAVAIL I6.62.37.22.03
- \* DUCHENE Jean, Lotissement Buffebiau Rue du Reygrass 31140 CASTELGINEST  
TEL.TRAVAIL 48.88.62 (SNCF)
- \* LOUBET Roger, Aigrefeuille 31130 BALMA TEL.VERRERIE OUVRIERE ALBI  
I6.63.45.07.70
- \* MEDALE Monique, 2 rue du Pila 31390 CARBONNE - TEL TRAVAIL 87.84.99  
(TRESORERIE GENERALE)
- \* RUMEAU Guy, Résidence St Michel La Tour du Crieu 09100 PAMIER  
(C3F EX CREUSOT LOIRE) TRAVAIL 67.10.50
- \* GALY Jean, BOURSE DU TRAVAIL I9 place St Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX  
TEL: 21.53.75



**INDICE** **CGT**  
**INDICE** **VÉRITÉ!**

# REFLEXIONS SUR LE BUDGET REGIONAL

Le budget régional est désormais discuté et voté en deux temps.

Dans une première phase, les deux assemblées examinent les "orientations budgétaires". Le C.E.S.R. donne obligatoirement son avis: ce fut le cas le 18 OCTOBRE dernier, l'avis alliant critiques et propositions, adopté à l'unanimité.

Le CONSEIL REGIONAL adoptait ensuite le texte le 5 NOVEMBRE, les conseillers d'opposition s'abstenant.

C'est le document essentiel.

Le budget lui-même qui sera voté en décembre, n'apportera sans amener que des retouches de détail à des choix désormais fixés.

Ces débats dans leur forme et dans leurs résultats, illustrent et révèlent chaque année davantage le contenu et les limites de la décentralisation, sous ses deux aspects inséparables, économique et politique.



Par son niveau et ses équilibres généraux dans l'affectation des dépenses, le budget 1985 est très voisin de celui de 1984. A ceci près, toutefois, que la poussée fiscale aberrante de l'an dernier (+ 71%), n'a pas été reconduite. Il reste pourtant qu'avec 11 % de progression, l'imposition de 1985 se situe largement au-dessus du niveau d'inflation prévu et que MIDI-PYRENEES sera encore, en ce domaine, dans le peloton de tête des régions françaises.

L'endettement, doit encore progresser très sérieusement, ce qui gênera d'autant les choix des années suivantes.

Ainsi se pose toujours et chaque année, de manière plus aigüe la question du transfert aux régions de moyens financiers, suffisants et autonomes par le moyen d'une réforme fiscale profonde et dans le cadre d'une solidarité nationale maintenue.



Pour les salariés se pose avec la même acuité une deuxième question tout aussi importante: la compétence de la Région en matière industrielle.

Si la décentralisation a transféré aux régions des responsabilités significatives en matière de formation professionnelle, d'éducation (bientôt), de recherches d'aménagement du territoire, de transport, elle limite leur rôle en matière industrielle, à "l'animation". Ce qui représente, en diminution d'ailleurs, moins de 10 % du budget.

Sans doute ne peut-il être question que la région règle à elle seule des problèmes liés au fonctionnement des grandes entreprises, privées ou nationalisées, mais elle devrait pouvoir intervenir réellement dans un domaine qui conditionne directement le niveau de l'emploi. Par là, et sur ce point au moins, le contenu de la décentralisation est posé.

L'étude du budget conduit aussi à s'interroger sur le coût et les modalités de fonctionnement des institutions régionales.

En augmentation de près de 50 %, les crédits de fonctionnement des assemblées et services régionaux révèlent désormais une technocratie très imposante, mise en place au surplus dans des conditions pour le moins discutables et dont on peut se demander si, à son plein régime, elle ne contribuera pas tout à la fois à doubler parfois les services d'Etat et à gêner par son poids même, la manifestation des idées et des initiatives locales.

A l'inverse, les moyens dégagés pour faciliter l'expression décentralisée d'un débat régional restent toujours aussi insuffisants, notamment pour les syndicats.

Force est enfin de remarquer que ni l'avis - très argumenté - du CESR, ni le débat au CONSEIL REGIONAL, n'ont réussi à infléchir de quelque manière le projet de budget de l'exécutif et de ses services.

Pour les travailleurs, la nécessité d'une intervention constante et directe est ainsi soulignée, pour aboutir à faire avancer la solution de leurs problèmes.

De manière générale, la question de la démocratie régionale reste posée, à la fois au plan économique et sur le terrain politique.



Il est enfin une dernière question que soulève le projet de budget 1985, celle de la participation réelle de l'Etat aux dépenses régionales.

Est-elle parvenue au niveau prévu?

Les contrats signés ont-ils été respectés?

On ne sera fixé qu'à l'examen des résultats d'exécution du budget 1984.

Le débat - obligatoire - prévu à cette occasion sera important, non seulement par le constat qu'il traduira du passé, mais plus encore par les ouvertures qu'il pourra permettre afin d'infléchir réellement les choix qui seront en cours pour le budget de 1986.

**HALTE AU GASPILLAGE  
DES FONDS PUBLICS**

# LE PLAN REGIONAL MIDI-PYRENEES

## ◀ DES POSSIBILITES NOUVELLES

La nouvelle loi de planification caractérisée par le plan intérimaire 82/88, offre aux régions des possibilités nouvelles, en rupture complète avec les plans précédents élaborés entre les monopoles et l'état.

En effet, la planification décentralisée donne pour la première fois à la Région, la capacité d'établir son propre plan, de fixer ses choix et ses orientations, tout en s'intégrant dans le plan national.

La régionalisation doit pour la C.G.T. répondre a deux objectifs essentiels:

- ★ utiliser la spécificité et la diversité de la Région comme moyen de la division nationale du travail, favorable au développement économique, ce qui doit permettre le développement économique des régions, la mobilisation et l'utilisation des ressources humaines et matérielles, en renforçant l'ensemble du secteur productif national.

- ★ permettre, par la décentralisation, une participation réelle des citoyens, sur le lieu de travail et sur le lieu d'habitation, à tous les aspects de la vie.

Le plan régional peut ainsi devenir un moyen complémentaire à la cohérence nationale en facilitant l'intervention des travailleurs dans l'entreprise. Au-delà des capacités de la Région, le plan national doit intervenir pour aider au développement régional, à l'industrialisation, pour résoudre les problèmes de l'emploi, à cet effet, le secteur public et nationalisé fortement implanté en MIDI-PYRENEES, peut être un instrument décisif.

## ◀ LES PRIORITES DU PLAN REGIONAL MIDI-PYRENEES

Le CONSEIL REGIONAL a retenu des axes prioritaires pour les 5 années du 9ème Plan (1983/1988) :

1. Mise en place d'une véritable politique d'aménagement du territoire: structuration du tissu économique régional, activités industrielles, bassins d'emplois...
2. Démultiplication et diffusion de l'action intra-régionale: culture et développement, animation locale et communication,
3. Des actions au service de la population: Formation professionnelle et développement régional, amélioration du cadre de vie, santé.

4. Rééquilibrage de la trame rurale: réduction des disparités agricoles, politique au service de l'artisanat, tourisme.
5. Soutien aux filières traditionnelles: organisation de la filière bois, bâtiment matériaux de construction, textile, cuir.
6. Des actions au service de l'industrie: recherche, grands groupes, PME,
7. Développer les activités et thèmes d'avenir: filière électronique, biotechnologie, et génie biologique et médical, aéronautique-espace, énergie, communication électronique.
8. Ouvrir la région vers l'extérieur: exportation, élargissement de la CEE à l'ESPAGNE et au PORTUGAL.

Chacune des priorités annoncées ci-dessus font l'objet de précisions détaillées et d'un chiffrage du financement nécessaire.

#### ◀ L'AVIS DU COMITE REGIONAL C.G.T.

En JUIN 83, le COMITE REGIONAL C.G.T. examinant le projet de plan régional, émettait un avis critique, qualifiant ce plan de "gagne petit", en constatant le décalage entre les intentions et les actions concrètes proposées. Le COMITE REGIONAL relevait notamment le pessimisme en ce qui concerne l'emploi. Pessimisme confirmé depuis par un très officiel rapport du COMITE REGIONAL, et par le budget 85 qui s'inscrit plutôt dans une perspective d'endettement de la Région, plutôt que dans la perspective d'une relance économique.

▶ En conclusion, le COMITE REGIONAL déclarait :

"Ce plan régional ne saisit pas à bras le corps les grandes réformes intervenues depuis MAI 81, notamment la décentralisation, la loi sur les nationalisations, les droits nouveaux dans les entreprises.

Les orientations qui y sont données ne sont pas en rapport avec ce qu'il convient de faire pour développer l'emploi, la formation professionnelle, l'emploi, la production.

C'est un plan timide quant aux perspectives, d'austérité sur l'emploi, les rémunérations, d'abandon de secteurs entiers de notre économie. C'est un plan de "gagne petit"

D'où l'intérêt de faire prendre en charge nos positions, nos propositions par l'ensemble des salariés".

**LA TECHNIQUE PROGRESSE  
35 HEURES PAYÉES 39, C'EST POSSIBLE!  
POUR CRÉER DES EMPLOIS  
L'ESSENTIEL C'EST UN BON SALAIRE**

## ◀ L'ACTIVITE DE LA C.G.T. AU C.E.S.R.

### ★ AVIS SUR LE PLAN REGIONAL

=====

Après avoir apporté la contribution de la C.G.T. dans les différentes commissions, le GROUPE C.G.T. devait se faire l'écho des préoccupations exprimées par le COMITE REGIONAL sur l'ensemble du plan, en insistant sur quelques points:

- ★ La crise, ses causes, les solutions pour en sortir,
- ★ Pas de solution du côté de l'austérité pour les travailleurs,
- ★ Propositions pour une nouvelle croissance et pour une vraie régionalisation,
- ★ Une politique de l'énergie,
- ★ Non à l'intégration européenne,

### ★ AVIS SUR LES CONTRATS DE PLANS

=====

L'élaboration du plan régional est suivi par la réalisation de 18 contrats avec l'Etat (financement partagé).

Cette démarche nouvelle permet d'engager l'Etat et la Région sur des projets proposés par la Région et conditionne pour une bonne part la mise en application des intentions exprimées.

La réalisation de ces contrats aura des effets à moyen terme sur le développement régional.

- ☆ En MARS 84, le GROUPE C.G.T. devait s'exprimer à ce sujet, notamment :
- ☆ sur la politique énergétique régionale,
- ☆ l'industrie et l'emploi,
- ☆ le financement.

A cette occasion, le GROUPE C.G.T. au C.E.S.R. rappelait les propositions de la C.G.T. pour sortir de la crise :

Stopper la politique patronale de casse et de déclin industriel,

Agir résolument pour le plein emploi,

Reconstituer et moderniser le tissu industriel régional,

Reconquérir le marché intérieur.

## ◀ UNE DIMENSION NOUVELLE DE L'ACTIVITE SYNDICALE

Cette activité nouvelle de la C.G.T. au sein du COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL, constitue aussi une nouvelle dimension de l'activité de toutes les structures de la C.G.T., entreprise, UL, UD, Comité Régional.

Il est à cet égard fondamental que s'opèrent réflexion et échange dans les instances de l'organisation. Tant il est vrai, que seule l'intervention des travailleurs sera déterminante pour faire bouger les choses.

S'appuyer sur les luttes, les propositions concrètes des syndicats, répliquer aux idées de gestion de la crise, utiliser les droits nouveaux, autant de moyens pour permettre la prise en compte des besoins sociaux économiques et culturels, dans le plan régional.

Le COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL, outre l'examen des budgets annuels doit aussi assurer le suivi du plan, cette tâche demandera une collaboration précise et suivie avec les syndicats et branches.

Il est exclu dans un court article d'examiner tous les aspects d'une question aussi vaste que le plan, mais il faut savoir que la C.G.T., à travers les débats en commission ou en séance plénière, est la seule Organisation à ne pas tomber dans le piège de la gestion de la crise, la seule aussi à proposer une politique économique cohérente pour le pays et la région, mais cela ne pourra se réaliser qu'avec les luttes, avec l'intervention des travailleurs.

**GAGNER  
PLUS  
... POUR  
TRAVAILLER  
TOUS...  
ADHÉREZ  
CGT**